



Termes de références

Appel à Projets Entrepreneuriat pour les Étudiants



1. Contexte et Justification

La création de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) et son implantation dans tous les départements traduisent la vision des autorités publiques de mettre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au cœur du développement de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour une plus grande démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et l'efficacité du système. L'UVS a pour mission de délivrer des enseignements de qualité et de contribuer au développement du pays. Conscient de ces défis, et mue par l'ambition de se positionner parmi les universités de référence, l'UVS a mis en place un dispositif pour la promotion des initiatives de développement local.

Par conséquent, dans le but de développer l'esprit entrepreneurial de ses étudiants et de ses enseignants-chercheurs, notamment au sein des différentes communautés où sont implantés les Espaces numériques ouverts (ENO), l'UVS souhaite créer et promouvoir un cadre de collaboration entre ces derniers pour la mise en place de start-ups innovantes et viables.

Ainsi, pour mettre en œuvre cette politique d'accompagnement à l'entrepreneuriat, l'Université virtuelle du Sénégal lance un appel à projets intitulé « **Appel à projet pour l'entrepreneuriat des étudiants** »

2. Objectif général

Ce présent appel à projets a pour objet de **mettre en place un cadre de collaboration entre enseignants et étudiants** pour soutenir et booster les initiatives entrepreneuriales novatrices à l'UVS.

3. Objectifs spécifiques

En outre, cet appel à projets vise entre autres à :

- Donner la possibilité à des étudiants désireux de participer à des projets entrepreneuriaux avec des enseignants-chercheurs de candidater pour porter les projets ;
- Sélectionner les projets les plus innovants (proposés par les PER et portés par les étudiants) pour participer à un **programme de pré-incubation de douze (12) mois** ;
- Favoriser la formation des étudiants à l'entrepreneuriat et au leadership ;
- Accompagner l'insertion professionnelle et promouvoir l'auto-employabilité des étudiants ;
- Évaluer les compétences managériales des étudiants à travers le portage de projets économiques.

4. Procédures

L'enseignant, ayant un projet, décrit son idée entrepreneuriale en précisant son idée de projet entrepreneurial, l'état d'avancement de ce projet, le profil et le nombre d'étudiants qu'il recherche, son apport dans le projet et la clé de répartition entre lui, le groupe d'étudiants qu'il aura sélectionné pour porter le projet et l'UVS.

Chaque étudiant qui voudra être candidat pour participer à un projet pourra :

- consulter les fiches de présentation des différents projets proposés par les enseignants ;
- choisir un projet s'il pense que l'un des profils recherchés colle avec le sien et que l'idée l'intéresse ;
- présenter sa candidature en remplissant le formulaire disponible à cet effet et en enregistrant une vidéo de 2 minutes dans laquelle il explique son intérêt

pour le projet et ce qu'il pense pouvoir y apporter.

Un étudiant peut candidater au maximum à trois (3) projets.

Pour chaque projet, un ou plusieurs étudiants sont choisis, après sélection sur dossier et entretien, pour porter le projet.

Chaque projet sélectionné (étudiants et enseignant) pourra suivre le programme d'accompagnement durant la phase de pré-incubation pour une période de douze (12) mois.

Les projets seront préparés pour participer au programme d'incubation Teranga Tech Incub' qui sera lancé par l'Ambassade de France, la Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide des Jeunes et des Femmes (DER/JF) et l'UVS dans le courant du mois d'août 2019.

5. Conditions de candidature

5.1 Attributaires

L'appel à projets est exclusivement destiné aux étudiants régulièrement inscrits à l'Université virtuelle du Sénégal (UVS). Ils pourront postuler en ligne pour choisir parmi les différents projets proposés par les enseignants et selon des modalités décrites.

L'UVS sollicitera de la part des étudiants la production d'une capsule vidéo de 2 minutes pour expliquer leur motivation et apport dans le projet conformément aux profils recherchés par l'enseignant.

Pour postuler, l'étudiant doit consulter les projets proposés par les enseignants à travers bit.ly/2yXeuZD et ensuite **impérativement** remplir le formulaire en ligne via le lien suivant bit.ly/2ZLvHAQ au plus tard le **18 Août 2019 à 23h59**.

5.2. Modalités de participation et procédures de sélection :

Pour candidater dans un projet, l'étudiant devra :

- Consulter les fiches de présentation des projets proposés par les enseignants (lien).
- Remplir le formulaire en ligne et y adjoindre la capsule vidéo. Cliquez sur bit.ly/2ZLvHAQ
- Respecter le délai de dépôt des candidatures.

Les enseignants valideront les candidatures des étudiants, après sélection sur dossier et entretien, et ensuite arrêter une équipe définitive pour porter le projet.




POUR PLUS D'INFORMATIONS :

 incubation@uvs.edu.sn

© - DCM/UVS dcm@uvs.edu.sn

MUVS
UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL
foo nekk foofu la

 www.uvs.sn    

 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN
 BP : 15126 Dakar-Fann
 Tél. : +221 33 867 12 67



 Cité Keur Gorgui - Résidence Maty
 BP : 15126 Dakar-Fann
 Tél. : +221 33 867 12 67